

| | |
|--|---|
| Prix mensuel de l'offre | <ul style="list-style-type: none"> · 15 € / mois avec un engagement de 24 mois · 17 € / mois avec un engagement de 12 mois |
| Sous condition d'éligibilité | Offre accessible en zone de couverture |
| Durée minimale D'engagement | Ce forfait est disponible avec un engagement de 12 ou 24 mois. |
| Description de l'offre | <ul style="list-style-type: none"> · 1 heure d'appel par mois vers les fixes et mobiles en France métropolitaine et vers 35 destinations en Europe et DROM⁽¹⁾. · 3 numéros illimités vers les fixes et mobiles en France métropolitaine. · SMS illimités vers tous les opérateurs en France métropolitaine et vers 35 destinations en Europe et DROM⁽¹⁾. · MMS illimités vers tous les opérateurs en France métropolitaine · Internet mobile 50 Mo inclus jusqu'à 42Mbit/s (H+) en France métropolitaine · Report des minutes illimité dans le temps dans la limite de 300 minutes · Appels gratuits vers le service client · Appels vers le centre d'écoute et d'intervention, 1ère minute d'appel non-décomptée du forfait. |
| Services inclus | Présentation du numéro, double appel, accès depuis l'étranger (sous réserve d'activer gratuitement l'option internationale), répondeur (888), report des minutes, suivi de consommation (229). L'ensemble des services qui composent FACILITER, ACCOMPAGNER, soit la préparation et la personnalisation du téléphone et l'accompagnement dans l'utilisation du mobile. Les appels vers le service client (0442126463) sont non-décomptés du forfait. Les services SIMPLIFIER, RELIER soit la téléconciergerie (rappels, réservation de taxi, livraison de courses à domicile, achat sur le web, renseignements pratiques), la gestion du répertoire et mise en relation avec le correspondant de votre choix. La 1 ^{ère} minute de communication vers le centre d'écoute et d'intervention (229) est non-décomptée du forfait. Les appels vers le centre d'écoute et d'intervention s'entendent dans la limite de 30 appels / mois, au-delà facturation à l'appel de 0,40€/appel. |
| Décompte des communications incluses | Tarifification à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde pour les appels nationaux vers fixes et mobiles (hors certains numéros spéciaux). Les appels émis et reçus vers l'outremer et l'étranger sont décomptés à la seconde après une 1 ^{ère} minute indivisible. Les autres types de communications sont décomptés du forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire). Le nombre de SMS ou MMS émis dans le cadre de l'option «SMS/MMS illimités» ne doit pas excéder la quantité raisonnable de 1 000 SMS ou MMS par mois. Au-delà facturation au tarif SMS en vigueur. Les 3 numéros illimités : Au départ de sa ligne mobile Bazile Telecom dont il est régulièrement titulaire, l'abonné peut émettre des appels « voix » de manière illimitée, sous les restrictions prévues dans les conditions générales de vente, depuis la France métropolitaine vers 3 numéros favoris. Les numéros favoris doivent être des numéros de téléphones fixes ou mobiles, tous opérateurs, hors numéros spéciaux ou à tarification spéciale, et dont la ligne est ouverte et activée en France. Les seules communications illimitées autorisées sont celles émises entre deux individus, pour un usage privé de 3 heures maximum par appel. Le cumul des appels passés dans le cadre de l'option «Illimité 3 numéros» ne doit pas excéder une durée raisonnable de 60 heures par mois. |
| Caractéristiques des services inclus | Les services sont accessibles seulement depuis la ligne Bazile Telecom au 229 en France métropolitaine. Les Services «rappels» et «réservation de taxi» sont accessibles 24 heures / 24, 7 jours / 7 ; les autres Services « Simplifier » sont accessibles du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h30. Les achats de courses à domicile et autres achats sur le web sont réglés par l'utilisateur directement au site marchand à la conclusion de la commande, par transmission d'une référence de carte bancaire. |
| Caractéristiques techniques | Réseau GSM, GPRS, EDGE, 3G, H+ Détails de la couverture réseau sur orange.fr |
| Options payantes | <ul style="list-style-type: none"> · 1 Go de Data : 5 € / mois · Garantie Vol et casse : 3 € / mois · Mobil'assistance : 12 € / mois |
| Caractéristiques des options payantes | <ul style="list-style-type: none"> · Option «1 Go de Data» : non cumulable avec la DATA de base incluse dans votre forfait. Une fois ce quota dépassé, le débit est réduit. Valable seulement en France métropolitaine. · Option « Vol et casse » : dans la limite d'une garanti par an et par téléphone. Voir conditions générales de vente. · Option « Mobil'assistance » : service accessible seulement depuis la ligne mobile Bazile Telecom. Voir conditions générales de vente. |
| Condition de résiliation à l'initiative du client | Préavis de 10 jours à compter de la réception de la demande de résiliation par courrier. Dans l'intervalle, l'abonné reste redevable de l'abonnement avec ou sans forfait, ainsi que des communications passées avec sa carte SIM. Si l'abonné résilie avant la fin de la période initiale, sauf motifs légitimes visés aux conditions générales d'abonnement, les redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à l'expiration de cette période deviennent immédiatement exigibles. Le client engagé 24 mois souhaitant résilier le contrat à compter de la fin du douzième mois sera redevable du paiement du quart du montant restant dû. |
| Service client | Non décompté de votre forfait : accompagnement dans l'utilisation du mobile du lundi au dimanche de 8h30 à 19h30 au 04 42 12 64 63. |

Liste des destinations prévues au 01/06/2016 à la date de publication et susceptibles d'évoluer. Liste de mise à jour sur bazile.fr
L'Europe, les 28 pays de l'Union Européenne : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède. Plus : la Norvège, l'Islande et Liechtenstein, les DROM, St Pierre et Miquelon, Mayotte, St Barthélemy et St Martin.